



L'Europe
au cœur de
vos projets



Comité de suivi des fonds européens

Réunion du 18 mars 2025

Compte-rendu

Le comité de suivi du programme européen FEDER/FSE+ Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 s'est réuni le 18 mars 2025 au Lycée Olivier de Serres à Quetigny co-présidé par Monsieur Patrick MOLINOZ, Vice-président du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté en charge des transitions numériques, de l'innovation, des politiques européennes, des actions internationales et de l'export, et par Madame Florence BERNARD Secrétaire générale adjointe pour les Affaires régionales.

(La séance est ouverte à 14H00).

Propos introductifs

M. Patrick MOLINOZ remercie de leur présence les membres du comité de suivi ainsi que les représentants de la Commission européenne et de l'Etat.

Ce comité de suivi qui est le troisième organisé en présentiel sera consacré à la revue de performance à mi-parcours du Programme régional FEDER-FSE+ 2021-2027 Bourgogne-Franche-Comté qui consiste à dresser un bilan au 31/12/2024 afin notamment de proposer une affectation définitive du montant de la flexibilité.

Ce comité de suivi se déroule au sein d'un contexte politique européen et mondial singulier : la situation géopolitique interroge les responsables européens quant à la mise en œuvre d'une autonomie stratégique de l'Union européenne et des Etats membres.

Cette stratégie nécessitera des mouvements et des choix budgétaires ; c'est pourquoi au sein d'un tel contexte, il paraît primordial de défendre la politique de cohésion qui pourrait servir de variable d'ajustement.

Pour la programmation 2021-2027, au 18 mars 2025, ce sont au total 334 projets qui ont été programmés pour un montant UE de 215 M€ représentant près de 440 M€ d'investissements sur le territoire, soit un taux de programmation (avant le comité régional de programmation –

CRP - du 11 mars dernier) de 46% plaçant la région au 5ème rang au niveau national, répartis comme suit :

- FEDER : 235 projets pour un montant UE de 164M€ et un coût total de 349M€ soit un taux de programmation de 42%,

- FSE+ : 99 projets pour un montant UE de 51M€ et un coût total de 90M€ soit un taux de programmation de 64%

A l'échelle du programme, plus de 48 M€ de fonds UE ont déjà été payés aux bénéficiaires soit 22% des crédits programmés, plaçant la région en tête au niveau national.

Concernant les programmes opérationnels 2014-2020 FEDER-FSE Bourgogne et Franche-Comté et Massif du Jura, ceux-ci sont à présent clôturés ; l'ensemble des documents de clôture seront transmis à la Commission européenne courant avril 2025 y compris les rapports finaux de mise en œuvre sur lesquels l'avis du comité de suivi a été sollicité par voie de consultation écrite à la fin du mois de janvier.

En quelques chiffres, ces 2 programmes ont permis le soutien à plus de 2150 projets pour une aide UE de 545 M€ représentant un montant d'investissement sur le territoire régional de près d'1,6 Md€.

Il est donc impératif de défendre ces fonds et d'accentuer leur visibilité. C'est pourquoi, la Région poursuit son travail de porter à connaissance de l'action de l'Europe sur le territoire ; avec la réunion de novembre 2024 dans le Jura, les 8 départements ont été couverts par des réunions d'animation. La mise en ligne ce début d'année 2025 des nouveaux sites internet, plus accessibles et fonctionnels, y contribue également.

Les 20 et 21 mars se tiendront à Dijon les sélections régionales des olympiades des métiers : les « WorldSkills ». L'orientation des jeunes est en effet cruciale, dans leur parcours, l'intégration à la société et le développement économique local. Le FSE+ finance le projet pour la deuxième année, à hauteur de 60%. Concerné ou non par la problématique de l'orientation, l'ensemble des membres du comité de suivi est invité à s'y rendre afin de voir en action la diversité, les compétences et l'excellence des jeunes bourguignon-franc-comtois et de leurs établissements d'enseignement.

Florence BERNARD remercie à son tour les membres présents à ce comité de suivi et salue le travail de coordination des services de la Région et de l'Etat pour cette organisation. Le rôle du partenariat pour la bonne utilisation des fonds de la politique de cohésion est souligné puisque sur une enveloppe totale de 91,2 M€ pour le FSE+ national, plus de 72 M€ sont confiés aux conseils départementaux au titre des deux premières priorités du programme national que sont l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et l'insertion professionnelle des jeunes.

Au 18/03/2025, la programmation s'avère dynamique puisque les 342 projets soutenus représentent 48 M€ soit un taux de programmation de 53% - supérieur à la moyenne nationale qui est de 35%. Les actions soutenues par le FSE+ sont menées en complémentarité des différentes interventions des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire.

Thomas ANDREOU, Chef d'unité de la DG Emploi, remercie également l'ensemble des présents. Ce comité de suivi est organisé au sein d'une période charnière pour la politique de cohésion qui se situe à la croisée des chemins : il s'agit en effet de la clôture des programmes 2014-2020, de l'arrivée à mi-parcours pour la programmation 2021-2027 et du début des discussions pour le post 2027.

Concernant la programmation 2014-2020, le travail des équipes est remercié ; la région Bourgogne-Franche-Comté sera l'une des premières à soumettre ses documents de clôture.

Pour la programmation 2021-2027, la programmation est dynamique comme en témoignent les taux qui seront présentés au cours de la réunion. Néanmoins, l'importance des remontées de dépenses est soulignée ; les discussions sur le budget post 2027 qui s'annonce plus

restreint, s'ouvriront prochainement. Dans ce contexte, il est crucial de mettre en avant l'utilisation et l'utilité des fonds de cohésion sur le territoire. Le prochain budget sera différent des précédents tant par son enveloppe que par ses modalités de gestion et de mise en œuvre puisque l'utilisation des fonds pourrait s'articuler autour d'objectifs de performance. Toutefois le rôle des Régions et du partenariat restera important. Il est ainsi primordial de défendre la politique de cohésion.

Par ailleurs, la nouvelle Commission européenne qui a commencé son mandat depuis maintenant 100 jours articule ses orientations autour de plusieurs sujets majeurs. La politique de l'emploi, des compétences et de l'inclusion sociale est au cœur des priorités. En effet, le marché du travail qui connaît déjà de fortes tensions avec par exemple des difficultés de recrutement accrues sur certains emplois, devra faire preuve d'adaptations. D'une part, face aux évolutions liées à l'intelligence artificielle qui contribuera à transformer et révolutionner durablement le marché du travail et d'autre part, face aux transformations démographiques puisqu'il est attendu, d'ici 2050, la perte de 25 millions de travailleurs.

Patrick MOLINOZ insiste sur les conséquences de la transformation démographique qui rend plus que nécessaire l'adaptation et l'adéquation des formations proposées avec les métiers en tensions ainsi que l'attractivité du marché de l'emploi européen vis-à-vis des compétences venues de l'étranger.

Par ailleurs, la Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCORAN) place la région au cœur de l'action en ce qui concerne l'intelligence artificielle pour son déploiement au sein des divers politiques publiques : économie, enseignement, recherche, formation, emploi, transition écologique... Ses impacts qui toucheront notamment l'emploi mais également divers domaines devront être appréhendés de façon positive afin d'en maximiser les effets.

Avant de débuter les présentations et en particulier les propositions de modifications de programme, il est rappelé l'importance de la simplification dans la mise en œuvre des fonds européens - à ce titre une option de coûts simplifiés sera proposée – nécessitant au quotidien pour les équipes une capacité d'adaptation et une relative souplesse entre la réglementation et les procédures à mettre en place.

Enfin, le travail et l'important investissement d'Amélie CHAPPAZ, Directrice Adjointe Europe et Rayonnement International qui quittera ses fonctions courant mai, sont soulignés et elle est vivement remerciée.

Programme national FSE+ 2021-2027 Bourgogne-Franche-Comté

Valérie BONGRAND, adjointe à la responsable du service FSE à la DREETS Bourgogne-Franche-Comté, présente le bilan du programme déconcentré « Emploi, Inclusion, Jeunesse, Compétences » 2021-2027 en indiquant que 95 appels à projets FSE + ont été publiés, 16 par la DREETS et 79 par les huit conseils départementaux, organismes intermédiaires (OI).

342 opérations ont été soutenues depuis la validation du programme fin 2022, représentant 53 % de la maquette « FSE national » en Bourgogne-Franche-Comté soit un taux supérieur à la moyenne nationale de 35 %. 44 opérations pour la DREETS et 298 pour les OI représentant respectivement 11 millions et 37 millions de FSE+.

Elle rappelle que le FSE + soutient majoritairement des projets d'inclusion active pour les demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail (Priorité 1 Objectif Spécifique H). Les OI ont engagé 31 millions pour cofinancer l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA, l'encadrement des chantiers d'insertion, les dispositifs de mobilité et la

levée des freins dans l'accès à l'emploi ou encore les clauses d'insertion. Le taux de programmation pour cet objectif est de 60 %.

Mais les crédits restent plus difficiles à mobiliser en ce qui concerne les projets de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale, les projets en faveur des personnes exclues du logement, des femmes victimes de violences... Le volet purement social de la Priorité 1 du programme (Objectif Spécifique L) doté de 13 millions affiche ainsi un taux de programmation de seulement 23 %. Valérie BONGRAND explique que l'accompagnement purement social déconnecté d'un accès à l'emploi concerne de nouveaux porteurs de projets, parfois trop fragiles financièrement ou peu enclins à solliciter une subvention FSE compte tenu des exigences de suivi et de traçabilité qui y sont liées.

Pour les autres objectifs spécifiques du programme (insertion des jeunes, lutte contre le décrochage scolaire, accompagnement des mutations économiques), les taux de programmation varient de 34 à 64 %.

Elle indique qu'un appel à projets concernant l'aide matérielle aux plus démunis s'est terminé le 28 février dernier et qu'une quinzaine de demandes de subvention a été déposée pour un montant FSE + d'environ 164 000 €.

En termes de réalisations, plus de 13 millions d'euros de crédits FSE+ ont été validés à la suite des contrôles de service fait et 5 millions déclarés en appels de fonds, ce qui représente un taux de consommation de 15 % de l'enveloppe régionale, supérieur à la moyenne nationale de 7 %. Elle rappelle que pour éviter tout dégagement d'office (DO), l'objectif régional de déclaration de dépenses FSE + à la commission européenne est fixé à 12,7 millions d'€. Avec plus de 13 millions d'euros retenus en cumul, l'objectif est donc déjà atteint.

Valérie BONGRAND présente ensuite les cibles du cadre de performance et notamment leur atteinte à mi-parcours de la mise en œuvre du programme national FSE+, soit au 31 décembre 2024. Pour ce qui concerne les cibles de performance régionales assignées aux objectifs d'insertion (OS H), elles ont été atteintes sans difficultés compte tenu du nombre d'opérations soutenues dans ce champ. Elle cite quelques exemples : 7 680 chômeurs de longue durée ont bénéficié d'une action financée par le FSE + (154 % de la cible), près de 3 000 personnes en situation de handicap (138 %) et 9 885 salariés en insertion (283 %).

A l'inverse, en lien avec le retard de programmation dans le domaine purement social, la cible « total des participants » de l'objectif spécifique L « Lutte contre la pauvreté » n'est pas atteinte à fin 2024 (40%).

Au titre de la priorité 2 relative à l'insertion des jeunes, le taux d'atteinte de la cible « chômeurs et inactifs » au niveau régional est de 61 % mais aucun participant accompagné vers et dans l'alternance n'est comptabilisé pour une cible fixée à 2 066 jeunes. L'autre volet de la priorité 2 (lutte contre le décrochage scolaire) affiche également un taux relativement faible de 32 % de la cible régionale malgré le soutien du FSE+ à l'important plan de persévérance scolaire du Rectorat.

Pour terminer, trois exemples de projets soutenus par le FSE+ sont présentés dont deux en réponse aux nouvelles thématiques sociales du programme concernant les violences sexuelles, sexistes et intrafamiliales et l'accès au logement. Il s'agit du projet « Les Êtres Humaines » portée par l'association ILS SCENT basée à Mâcon visant la création d'un spectacle joué par des comédiennes professionnelles et par des femmes victimes de violences conjugales et voulant témoigner de leur cheminement.

Pour ce qui concerne l'accès au logement, l'agence immobilière sociale SOLIHA de VESOUL porte un projet d'accès et de maintien dans le logement des personnes en difficultés sociales en milieu rural.

Enfin, le chantier d'insertion par le maraîchage des Restaurants du Cœur à Sermoise-sur-Loire à côté de Nevers illustre une action financée par le département de la Nièvre dans le cadre de sa subvention globale.

Paola BERTOLISSI, représentante de la DG EMPLOI, remercie les équipes de la DREETS et des Conseils départementaux pour leur investissement dans la mise en œuvre du FSE+ national et précise que les travaux de revue de performance sont en cours au niveau national. Des transferts de maquettes pourraient être opérées.

Par ailleurs, des travaux méthodologiques sont en cours concernant la mise en œuvre de certaines thématiques à destination des publics dits sensibles pour lesquels les données individuelles des participants s'avèrent complexes à recueillir.

Programme régional FEDER-FSE+ 2021-2027 Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura

Revue de performance à mi-parcours :

Stéphanie VUILLEMIN-MOREL, chargée de mission suivi-évaluation, explique l'exercice de la revue de performance à mi-parcours qui, conformément à l'article 18 du Règlement Portant Dispositions Communes doit être transmis à la Commission européenne pour le 31 mars 2025. Cet examen consiste en une analyse qualitative et quantitative de l'avancement du programme à mi-parcours : outre une attention portée aux éléments financiers et à l'atteinte des cibles des indicateurs de réalisation, une présentation du contexte global (national et régional), dans lequel s'inscrit le programme, est attendue. Cet exercice a été mené en liens étroits avec les travaux de l'évaluation de mise en œuvre et en collaboration avec les services programmes.

A l'issue de cet examen, l'autorité de gestion doit formuler une proposition d'affectation définitive du montant de la flexibilité - montant déjà inclus dans la maquette pour 14% représentant 70 M€ - ainsi que, si nécessaire, des propositions de modification du programme. Après soumission au comité de suivi, cette proposition devra être transmise à la Commission européenne qui disposera d'un délai de 4 mois en cas de modification de programme pour son approbation.

Volet FSE :

Dominique PINARD, cheffe du service FSE+ BFC, présente l'avancement du programme au 18/03/2025 : 99 dossiers ont été programmés pour un montant UE de 51 M€ soit 90 M€ de coût total représentant 64 % de la maquette UE dédiée. Concernant les paiements, 16 M€ ont été payés soit 32% du montant programmé.

- OS 4.5 Orientation – Apprentissage :

Pour le volet orientation, 17 dossiers ont été programmés sur le volet orientation pour un montant UE de 3 M€ soit 6 M€ de coût total représentant 33 % de la maquette UE dédiée. Cet avancement s'avère conforme aux attentes.

A noter, l'organisation du forum d'exploration sur les métiers « Worldskills » édition 2025 les 19 et 20 mars à Dijon et donnera lieu à une visite avec les représentants de la Commission européenne le mercredi 19 mars à 10h00. Cet événement de grande ampleur prévoit d'accueillir plus de 8 000 personnes majoritairement scolaires. Le coût de cette manifestation s'élève à 1 324 826 M€ pour un montant FSE+ sollicité de 794 895,62 €.

Depuis le début de la programmation, près de 380 actions d'information en matière d'orientation ont été réalisées pour plus de 12 000 participants.

Laetitia ROUARD, chargée de mission pilotage, illustre cette thématique par la présentation de « La voie des Talents 2025 » qui est un évènement d'information sur les métiers du numérique basé sur le questionnement et la mise en place d'ateliers par métiers. Le montant FSE+ programmé est de 60 732,64 € pour un coût total de 101 221,06 €.

Pour le volet apprentissage, au vu du peu de succès de l'appel à projet dédié (qui n'a permis la programmation d'aucun projet), il a été décidé fin 2024 de transformer ce dispositif en fiche action, plus adaptée à la typologie des projets et à l'organisation des porteurs. Par ailleurs, un travail étroit avec la direction opérationnelle est prévu sur 2025/2026 afin d'accroître la visibilité à destination des porteurs potentiels.

- OS 4.7 Formation professionnelle des demandeurs d'emploi :

82 projets ont été programmés pour un montant UE de 48 M€ soit un CT de 85 M€ et un taux de programmation de 68%.

Cette mesure étant mise en œuvre en liens étroits avec la politique régionale, l'avancement de la programmation est conforme aux attentes. Afin de simplifier la gestion des dossiers en mode marché, une réflexion concernant les financements non liés aux coûts (FNLC) sera prochainement lancée. Pour les autres projets, une option de coûts simplifiés pour les dépenses de personnel sera envisagée.

Depuis le début de la programmation, plus de 4 000 personnes dont près de la moitié âgée de moins de 30 ans ont participé à une action de formation. Plus de 50% ont obtenu un diplôme à la sortie.

Laetitia ROUARD présente programme de formation régional intitulé « Jura 2023 » comportant 9 actions de formation situées dans le jura à destination de 88 demandeurs d'emploi. Le montant FSE+ programmé est de 516 589,18 € pour un coût total de 860 981,96 €.

L'avis du comité de suivi est sollicité sur l'affectation du montant initial de la flexibilité s'élevant à 12 053 873 € ainsi que sur quelques ajustements concernant la rubrique des thèmes secondaires. Ces propositions sont validées.

Volet FEDER :

Hervé HILAND, chef du service FEDER BFC, présente l'avancement du programme au 18/03/2025. Au global, en tenant compte du dernier CRP (mars), 234 projets ont été programmés pour un montant FEDER de 175,1 M€ pour un coût total de 355,6 M€, soit un taux de programmation FEDER de 45,16 % et un taux de paiement de l'ordre de 20 %.

- Priorité I – OS 1 Recherche et Innovation :

Sylvain JACOB, coordonnateur Innovation et Numérique précise que 18 projets sont programmés pour un coût total de 60,4 M€ et un montant FEDER de 48,6 M€, soit un taux de programmation de 83,9 %.

Cet OS est marqué par un vivier très dynamique et par le succès de l'appel à projets « recherche collaborative ». Dès 2024, des mesures ont dû être ainsi été fermées (fiches actions « entreprises innovantes » et « infrastructures et équipements de recherche »). Le soutien par voie d'instruments financiers prévu initialement au programme n'a pas été mis en œuvre ; à ce stade et, afin d'assurer l'absorption des dossiers déposés, son ouverture n'est pas envisagée.

Depuis le début de la programmation, les 11 entreprises soutenues pour leurs projets de recherche et d'innovation prévoient la mobilisation de plus de 700 chercheurs et la création de près d'une centaine d'emplois.

Le projet « SAMI - Senseurs Autonomes pour Monitoring Intelligent », porté par l'Université Marie & Louis Pasteur (ex-Université de Franche-Comté) à Besançon, l'ENSMM et l'entreprise SilMach est présenté. Le montant FEDER programmé est de 4 336 014,36 € pour un coût total prévisionnel de 5 996 692,30 €.

- Priorité I – OS 1.3 PME :

Philippe OUDOT, coordonnateur PME, indique que 57 projets ont été programmés dont l'instrument financier OSER Bourgogne-Franche-Comté, pour un coût total de 95,5 M€ et un montant FEDER de 60 M€ soit un taux de programmation de 77%.

Sur cet OS, le vivier est très dynamique puisque la fiche action « compétitivité des PME » a été fermée dès octobre 2023 afin de permettre la résorption des dossiers déposés.

Le dispositif d'ingénierie financière OSER BFC qui est une opération d'importance stratégique a été lancée officiellement le 14 septembre 2023 à Dijon. Ce dispositif prévoit un soutien à près de 1300 entreprises.

Concernant le soutien par voie de subvention, depuis le début de la programmation, la cinquantaine d'entreprises soutenues prévoient la création de plus de 120 emplois.

A titre d'exemple, le projet d'investissement dans de nouvelles machines de production porté par l'entreprise Metetal Création est présenté. Le montant FEDER programmé est de 572 057,00 € pour un coût total prévisionnel de 1 634 451,00 €.

L'avis du comité de suivi est sollicité sur l'affectation du montant initial de la flexibilité s'élevant à 20 369 863,00 € ainsi que sur la suppression des mentions du soutien par voie d'instruments financiers (OS 1.1) et de la modification des cibles des indicateurs concernés. Ces propositions sont validées.

- Priorité II – OS 1.2 Numérique :

Sylvain JACOB, explique que 11 projets sont programmés pour un coût total de 33,9 M€ et un montant FEDER de 19,5 M€ représentant un taux de programmation de 72 %.

La programmation de cette priorité est conforme aux attentes. Deux opérations d'importance stratégique ont été programmées, DEDIHCATED et Mobigo.

- Le projet DEDIHCATED BFC : hub composé de 13 acteurs du développement économique de Bourgogne-Franche-Comté, dont le pôle Véhicule du Futur comme chef de file, il propose des parcours sur-mesure aux entreprises destinés à soutenir les stratégies numériques de toutes les PME industrielles de la Région. Ce projet qui bénéficie de FEDER BFC et de fonds européens EDIH a été lancé officiellement le 4 avril 2023 à Dijon et l'évènement annuel s'est tenu les 09 et 10 avril 2024 à Besançon.
- Le projet Mobigo qui vise la mise en place d'un dispositif de billettique à l'échelle régionale à destination de plus de 3 millions d'usagers. Le projet a été lancé officiellement le 11 juin 2024 en gare de Chalon-sur-Saône.

- Enfin, le projet de mise en place d'un Système d'information Patrimonial au sein du Département du Doubs est présenté. Porté par le Conseil départemental, le montant FEDER programmée est de 1 492 974,51 € pour un coût total prévisionnel éligible de 2 488 290,84 €.

Depuis le début de la programmation sur cette priorité II, le FEDER a permis le soutien à une dizaine de structures publiques pour le déploiement de services et applications à destination de plus de 3 millions d'utilisateurs.

L'avis du comité de suivi est sollicité sur l'affectation du montant initial de la flexibilité s'élevant à 4 066 946,00 €. Cette proposition est validée.

- Priorité III – OS 2.1 Efficacité énergétique :

Franck ROUSSELET, coordonnateur transition énergétique et écologique, indique que 56 projets sont d'ores et déjà programmés pour un coût total de 66 M€ et un montant FEDER de 20,5 M€ représentant un taux de programmation de 32 %. Les perspectives de programmation sont satisfaisantes sur cet OS.

Concernant la simplification, une option de coût simplifié (OCS) a été mise en place en 2024 pour le soutien à la rénovation énergétique des logements sociaux, et une autre est proposée pour les bâtiments exemplaires. Il est proposé de modifier, d'une part le programme 2021-2027 et d'autre part l'appel à projet (AAP) dédié afin d'intégrer cet OCS et recentrer le périmètre d'intervention sur la rénovation des bâtiments d'enseignement public et de bureaux publics.

Le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Jules Ferry à Besançon est présenté. Le montant FEDER programmé est de 427 747,00 € pour un coût total prévisionnel de 1 544 078,23 €.

Depuis le début de la programmation, les projets soutenus visent la rénovation de plus de 3000 logements et une surface rénovée de bâtiments publics de près de 9000 m².

Des précisions sont sollicitées quant au périmètre de définition des « bâtiments publics ». Franck ROUSSELET explique que cet AAP est restreint aux seuls bâtiments publics d'enseignement public et de bureaux administratifs publics, non concernés par le champ de la concurrence afin d'éviter les difficultés liées au mécanisme des aides d'Etat. A titre d'exemple, une école comprenant des locaux à destination des activités périscolaire fera l'objet d'un calcul de surface au prorata. Vigilance également pour certains types de bâtiments tels que les gymnases pour lesquels l'atteinte des objectifs en termes d'efficacité énergétique requis dans la cadre des bâtiments exemplaires s'avère très complexe.

Il est à noter que cet AAP concerne uniquement la priorité III – OS 2.1 Efficacité énergétique : les projets de développement urbain et rural sont soutenus au titre de la priorité V.

- Priorité III - OS 2.2 Energies renouvelables :

Franck ROUSSELET, indique que 28 projets ont été programmés pour un coût total de 42 M€ et un montant FEDER de 8 M€ représentant un taux de programmation de 24%.

A noter le ralentissement de la programmation de cet OS mi 2024 en raison de la non-validation au niveau national de la condition favorisante « Promotion efficace de l'utilisation des énergies renouvelables », écueil effacé à l'été 2024.

Le soutien prévu aux projets liés à l'hydrogène n'a pas été mobilisé en raison d'une stratégie paraissant trop restrictive : il est ainsi proposé de modifier le programme 2021-2027 afin de permettre le soutien aux projets des PME.

Il est également proposé quelques modifications à l'AAP chaufferie bois et réseaux en vue d'un lancement du nouveau dispositif au 15/04/2025.

Le projet de création d'une unité de méthanisation à la Quarte est présenté. Le montant FEDER programmé est de 555 564,24 € pour un coût total prévisionnel éligible de 6 281 164,41 €.

- Priorité III - OS 2.7 Biodiversité

Franck ROUSSELET indique que 25 projets ont été programmés pour un coût total de 12 M€ et un montant FEDER de 5 M€ représentant un taux de programmation de 25 %.

Cette mesure, déjà existante sur la programmation 2014-2020 en Bourgogne et nouvelle pour le territoire de Franche-Comté, présente des perspectives de programmation satisfaisantes. Les dépôts de projets réguliers permettront d'alimenter la consommation jusqu'à la fin de la période.

Est présenté le projet de restauration du Lac de Chambly, de son marais et de la rivière le Hérisson porté par la Fédération des chasseurs. Le montant FEDER programmé est de 451 593,19 € pour un coût total prévisionnel de 1 599 977,89 €.

L'avis du comité de suivi est sollicité sur l'affectation du montant initial de la flexibilité s'élevant à 17 605 382,00 €, la modification du programme pour l'intégration de l'OCS bâtiments exemplaire et de l'AAP dédié, la modification de l'AAP Chaufferies et réseaux de chaleur ainsi que la modification du programme pour modifier la stratégie liée à l'hydrogène. Ces propositions sont validées.

- Priorité V- OS 5.1 « Développement territorial - Urbain » :

Kevin MARTINEAU, coordonnateur FEDER territorial, indique que 19 projets sont programmés pour un coût total de 19 M€ et un montant FEDER de 6 M€ représentant un taux de programmation de 10%.

Cet OS est mis en œuvre via les 10 organismes intermédiaires (OI) de Bourgogne-Franche-Comté pour lesquels une revoyure des enveloppes pré-fléchées par territoire est prévue à l'horizon fin 2025-2026 ; dans cette perspective, il est attendu que chaque territoire confirme ses différents projets.

Il est proposé la modification des fiches actions (FA) afin de préciser les attendus concernant la note « prise en compte de l'environnement » et la possibilité de prendre en compte des dépenses HT et TTC.

Est présenté le projet d'aménagement des espaces publics à Evoironnes porté par la Ville de Sochaux (territoire de l'OI Pôle métropolitain du nord Franche-Comté). Le montant FEDER programmé est de 722 500,00 € pour un coût total prévisionnel de 4 419 944,21 €.

Depuis le début de la programmation, les 7 projets soutenus visent l'aménagement d'infrastructures vertes pour une surface totale de près de 11 hectares.

- Priorité V– OS 5.2 « Développement territorial – Rural » :

Kevin MARTINEAU précise que 15 projets ont été programmés pour un coût total de 11 M€ et un montant FEDER de 4 M€ représentant un taux de programmation de 11 %.

Cet OS est mis en œuvre via des territoires de contractualisation sélectionnés lors de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI, 2023). Le volume de projet déposés à ce jour est important, et de nombreux projets potentiels ont été identifiés et feront l'objet d'un dépôt futur.

Au vu de la tension sur la priorité VI (cf. ci-après), il est proposé de modifier le programme 2021-2027 et la fiche action (FA) « tourisme et culture » de cet OS rural de la priorité V afin de l'ouvrir aux communes du Massif du Jura, ce qui était exclu au profit de l'axe interrégional.

Il est également proposé la modification des FA afin de préciser les attendus concernant la note « prise en compte de l'environnement » et la prise en compte des dépenses HT et TTC.

Le projet d'entretien et de restauration de l'Abbaye de Fontenay, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, est présenté. Le montant FEDER sollicité est de 151 345,66 € pour un coût total prévisionnel de 492 518,33 €.

L'avis du comité de suivi est sollicité sur l'affectation du montant initial de la flexibilité s'élevant à 14 404 403,00 €, la modification du programme pour permettre le cofinancement des projets des communes du Massif du Jura ainsi que la modification des FA. Ces propositions sont validées.

- Priorité VI – OS 5.2 « Massif du Jura » :

Kevin MARTINEAU indique que 10 projets ont été programmés pour un coût total de 23 M€ et un montant FEDER de 4,5 M€ représentant un taux de programmation de 39 %.

Cette priorité est marquée par un vivier très dynamique : 25 dossiers sont en cours de traitement représentant un taux de programmation UE global projeté de 143% (données brutes avant instruction). Dès 2024, les mesures ont dû être fermées.

A noter, la modification de programme 2021-2027 validée sur la priorité V (cf. ci-dessus) qui a pour effet d'ouvrir ses fiches actions (OS rural) aux communes du Massif du Jura. Il s'agit de résorber le vivier et continuer de permettre le financement des projets des communes concernés.

Le projet de restructuration du centre nautique du Martinet porté par la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude est présenté. Le montant FEDER programmé est de 1 400 000,00 € pour un coût total prévisionnel de 13 717 173,08 €.

L'avis du comité de suivi est sollicité sur l'affectation du montant initial de la flexibilité s'élevant à 1 739 251,00. Cette proposition est validée.

L'assemblée est invitée à formuler d'éventuelles questions ou remarques sur les sujets présentés.

Laurent TEZE, Représentant de la DG REGIO, souligne les bons niveaux des taux de programmation sur l'ensemble des thématiques et exprime sa satisfaction quant au développement du dispositif d'ingénierie financière OSER BFC.

Les équipes sont félicitées quant aux faibles taux d'erreurs lors des campagnes d'audit dont celui de la dernière campagne 2024, à 1,22%.

Quant à l'exercice de la revue de performance, les propositions d'affectation de la flexibilité et les propositions de modification de programme s'avèrent bien justifiées et étayées en cohérence avec les besoins du territoire.

Au niveau européen, des discussions sont en cours quant à la possibilité de proposer de nouvelles priorités liées à l'accélération de la compétitivité, au développement urbain ou encore au « nouveau Bauhaus européen » qui consiste en la réalisation d'infrastructures fonctionnelles, esthétiques et abordables.

Dans ce contexte et comme déjà exprimé, il est primordial, outre les enjeux liés au dégagement, de veiller à la régularité et au volume des remontées de dépenses afin de valoriser l'utilisation et la nécessité de la politique de cohésion pour le territoire.

Sujets transversaux

Suivi-Evaluation :

L'évaluation de mise en œuvre lancée en juillet 2024 prendra fin en avril. Cette évaluation a 2 objectifs :

- Objectiver les constats et les besoins par priorité en lien avec les attendus de l'exercice de revue de performance (présenté précédemment) en articulation étroite avec les services programmes mobilisés notamment en ce qui concerne le travail d'approfondissement et de qualification des viviers. Cet objectif a été mis en œuvre via une analyse documentaire ainsi que des entretiens et enquêtes.
- Analyser et documenter la mise en œuvre de certains sujets transversaux tels que sélection des projets, l'animation, l'application de la règlementation (prise en compte de l'environnement, Charte des droits fondamentaux, ...) via notamment des études de benchmark.

Les pistes d'amélioration et préconisations seront travaillées avec les équipes lors d'un entretien collectif.

Le Comité de pilotage final se déroulera le 21 mai.

A noter, conformément au Plan d'évaluation, le lancement sur la fin d'année 2025, des évaluations « Communication » et « Principes horizontaux » qui seront menées de façon transversale avec le Programme de Coopération Interreg France-Suisse 2021-2027.

Communication :

Maryline VERLEYE, chargée de mission Communication présente le nouveau site internet <https://www.europe-bfc.eu/> lancé le 20 janvier 2025.

Ce nouveau site permet un accès facilité aux différentes ressources telles que les documents de mise en œuvre (appels à projets, fiches actions), documents, guides et autres renseignements concernant le dépôt de la demande d'aide et des demandes de paiements ainsi que les différents dispositifs de co-financements existants. Au 18 mars, 3 552 visites ont été comptabilisées pour 17 433 pages vues.

Animation :

Aline HUMBERT, Directrice Europe et Rayonnement International, indique que les actions et événements mis en œuvre dans le cadre de Mon Projet Européen ont permis de traiter et de suivre depuis septembre 2022, plus de 500 demandes par courriel et téléphone et depuis novembre 2021, d'organiser 20 sessions d'informations en collaboration avec des partenaires et 17 formations à destination de publics variés. Ces actions se renouvellent tout au long de la durée de la programmation, en fonction de l'avancement de celle-ci et des besoins des acteurs et du territoire.

Comme cela a été soulevé plusieurs fois au cours de cette réunion, il est primordial de valoriser les actions soutenues sur le terrain pour à la fois montrer la nécessité de la politique de cohésion et aider la jeunesse à se projeter.

Les présentations terminées, Thomas ANDREOU réitère ses remerciements et souligne la présentation du nouveau site internet qui est un outil de communication important pour valoriser les réalisations sur le terrain et mettre en avant les cofinancements qui sont des illustrations concrètes du rôle et de l'action du partenariat qui contribue au quotidien aux valeurs de cohésion et d'entraide sur lesquelles l'Europe est fondée.

Aline HUMBERT remercie les membres du comité de suivi pour leur présence à cette réunion mais également pour leur mobilisation lors des événements liés aux animations et aux projets.

La mobilisation des services de l'Etat, le dynamisme du partenariat dans la vie quotidienne du programme ainsi que la souplesse et la qualité d'adaptation dont font preuve au quotidien les services permettent d'atteindre ces bons taux de programmation. Les mesures de simplification mises en place depuis le début du programme et celles en cours de réflexion concourent en effet à répondre à la fois aux besoins des porteurs, à la sécurisation des procédures pour l'autorité de gestion et sont encouragées par la Commission européenne.

La séance est levée à 16h30.

Fait à **Dijon**

le

13 MAI 2025

Pour la Présidente
Et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
Pôle Stratégie


Olivier RITZ

Pour le Préfet de la région
Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
l'adjointe à la secrétaire générale
pour les affaires régionales


Florence BERNARD

PARTICIPANTS

AIRAUT	Sylvain	Chef du service aménagement et appui aux territoires	DDT89
ANDREOU	Thomas	Chef d'unité	Commission européenne - DG Emploi
ANTOINE	Pauline	Chargée de mission FEDER territorial	REGION BFC
AUBERT	Sandrine	Chargée de projets FSE+	CD Jura
AUBRY	Bastien	COMPTABLE	Bourgogne Franche-Comté tourisme
BENAS	Delphine	Chargée d'Ingénierie pour le montage de projets Appels à projets pédagogiques et scientifiques	L'Institut Agro Dijon
BERNARD	Florence	Secrétaire générale pour les affaires régionales adjointe	Préfecture de Région / SGAR BFC
BERTHET	Anne-Sophie	Chargée de mission contractualisations	Pays de Montbéliard agglomération
BERTOLISSI	Paola	DG EMPLOI	Commission européenne
BONGRAND	Valérie	Chargée de mission FSE	DREETS BFC - Service FSE
BRESSON	Pascal	Chargé de mission	CD de Haute-Saône
BUSSY	Françoise	MEMBRE DU CONSEIL ADMINISTRATION	AUTUN MORVAN ECOLOGIE
CAUVET	Hélène	Gestionnaire subventions reçues et FE	DIJON METROPOLE
CHABAUD	Laurent	Chargé de projets Stratégie Territoires Coopération	DEPARTEMENT DU JURA

CHAPPAZ	Amélie	Directrice-Adjointe	REGION BFC
CHARLES	Pierre-Olivier	Chef du service appui	REGION BFC
CHASSY	Hélène	Chargée de mission FEDER numérique	REGION BFC
CHAUVET	Eva	Chargée de mission	CD de Saône-et-Loire
CHAUVIN	Jean Michel	Conseiller Europe	CCI Bourgogne Franche Comté
CLERC	Florence	Chargé de mission FEDER	REGION BFC
COLLOT	Sylvain	Adjoint au chargé de mission politiques territoriales	Préfecture de Région / SGAR BFC
COSTE	Fabrice	Animateur des politiques publiques	CC de la Plaine Dijonnaise / CC de Norge et Tille
CUCHEROUSSET	Maxime	Chargé de mission développement territorial	Pôle métropolitain Nord Franche-Comté
DARGIROLLE	Philippe	Responsable du service des subventions reçues et des fonds européens	Dijon métropole
DAVID	Delphine	Directrice	PAYS BEAUNOIS
DELIGIA	Morgane	Chargée de mission stratégie territoriale et partenariats	CUCM
DURAND	Emilie	Chargée de mission FSE	DREETS BFC
DUTHU	Annabelle	Chargée de gestion TEE	REGION BFC
FAVIER	Angélique	Chargée de mission	AER BFC
FIGARD	Geraldine	Chargée de contrôle interne	REGION BFC
GASTON	Morgane	Chargée de mission Fonds européens	Croix-Rouge Française
GAUVET	Hélène	Gestionnaire de subventions reçues et FE	DIJON METROPOLE
GEORGES	Laetitia	Chargée de mission LEADER	SM Pays Vesoul - Val de Saône
GILLOT	Frédéric	Chargé d'études	CESER BFC
GIVELET	Henri	Chargé de mission fonds européens	REGION BFC
GORCZYCA	Maxime	Chargé de gestion FSE+	REGION BFC
GRADOLATTO	Angéline	Chargée de mission	Université Bourgogne Europe

GROS DIDIER	Grégory	Assistant parlementaire	Député Christophe Grudler
GUEDOT	Magali	Chargée de mission	DDETSPP du Territoire de Belfort
GUYOT	Nicole	Présidente commission Economie Emploi	CESER BFC
HILAND	Hervé	Chef de service Programme FEDER	REGION BFC
HUMBERT	Aline	Directrice Europe et Rayonnement International	REGION BFC
JACOB	Margaux	Cheffe de projet charte et évaluation	Parc national de forêts
JACOB	Sylvain	Coordonnateur FEDER numérique	REGION BFC
JANNIN	Laurence	Chargée de mission Europe et coopération internationale	Département du Doubs
JEANNELLE	Bruno	Administrateur Synergie	REGION BFC
KURERA	Stefi	Chargée de mission FSE+	DGEFP / Ministère du travail
LENEUS	Fabienne	Chef de l'appui territorial	PREFECTURE 89
LE GOANVIC	Yann	Directeur Appui et coordination	Croix-Rouge Insertion
MAGNIN	Anaïs	Directrice des Politiques Territoriales	CA du Grand Dole
MARECHAL	Juliette	Chargée de mission FEDER	REGION BFC
MARTINEAU	Kevin	Coordonnateur FEDER territorial	REGION BFC
MATHIEU	Sylvain	Conseiller régional	REGION BFC
MATHIOT	Karine	Chargée de mission FSE+	CD du Doubs
MENETRIER	Veronique	Chargée de projets	REGION BFC
METIN	Jean-Yves	Responsable pôle Europe et International	Fédération Régionale des MFR de BFC
MOLINOZ	Patrick	Vice-Président	REGION BFC
MORAND	Dany	Chargé de mission FSE	CD de Haute-Saône
MOREIRA	Antoine	Chargé de mission FSE	REGION BFC
MOUGET	Vyara	Chargée de mission LEADER	PETR du Doubs central

OUAZAN	Stéphane	Responsable Unité réglementation, gestion, contrôle	ANCT / Pôle Europe
OUDOT	Philippe	Coordonnateur PME	REGION BFC
PAASE	Sabina	Coordonnatrice de la subvention globale FSE+	CDde la Nièvre
PACHOT	Emilia	Chargée de gestion fonds FEDER	REGION BFC
PEPE	Charlotte	Archiviste	REGION BFC
PERREAU	Aurore	Chargée de mission LEADER	PETR Pays des Vosges Saônoises
PINARD	Dominique	Chef de service FSE	REGION BFC
RAER	Aurélie	Coordinatrice FSE à la DARTAS	CD de Saône-et-Loire
REVENCO	Mădălina	Coordonnatrice pilotage FEDER	REGION BFC
RITZ	Olivier	DGA	REGION BFC
ROCHE	Stéphane	Directeur départemental adjoint	DDETSPP du Territoire de Belfort
ROE	Sylvia	Chargée de mission FEDER	REGION BFC
ROUARD	Laetitia	Chargée de mission pilotage FSE	REGION BFC
ROUSSELET	Franck	Coordonnateur FEDER TEE	REGION BFC
ROUSSEL-GALLE	Amandine	Chargée de gestion FEDER	REGION BFC
TEIXEIRA	Joanna	Chargée de projets de Recherche	Université Bourgogne Europe
TERTRAIS	Baptiste	Assistant projets européens	CROIX ROUGE FRANCAISE
TEZE	Laurent	Commission européenne	DG REGIO
VAIVRE	Sylvain	Coordination Pôle métropolitain Centre Franche-Comté & Développement interterritorial	Pôle métropolitain Centre Franche-Comté
VERLEYE	Maryline	Chargée de mission communication fonds européens	REGION BFC
VINCART	Hugues	Directeur d'établissement	Croix-Rouge insertion
VUILLEMIN-MOREL	Stéphanie	Chargée de mission Suivi-Evaluations FESI	REGION BFC
YOT	Aurélie	Chargée des financements extérieurs	CAdu Grand Sénonais

EXCUSE(E)S

Monsieur Alain CHRÉTIEN, Président de l'Association des Maires de France - Département de la Haute Saône (AMF70)

M. le Sous-Préfet de Beaune

M. Serge Castel, Préfet du Jura

Madame Véronique BAUDE, vice-présidente déléguée du Conseil départemental de l'Ain

Madame la Rectrice – Académie de Besançon

M. le Président du CD de l'Ain

VNF Centre-Bourgogne

Confédération paysanne Bourgogne-Franche-Comté

Myriam FRITZ LEGENDRE, Région Académique de BFC

Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif du Jura

Madame Sophie ENGELHARD, Responsable du service FSE à la DREETS BFC

